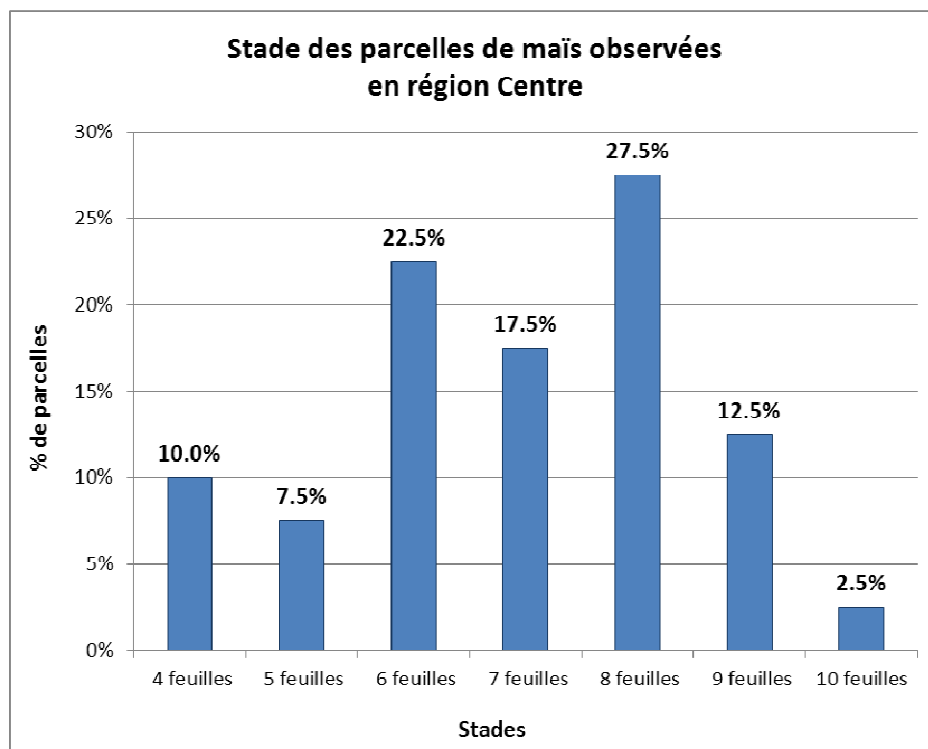


RESEAU 2012

Pour la période du 31 mai au 5 juin (semaine 22), 47 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation.

STADES DU MAÏS

Les derniers stades relevés (entre le 4 et le 5 juin) indiquent que les parcelles de maïs sont majoritairement entre les stades 6 et 8 feuilles. 6 parcelles ont dépassé ces stades tandis que 7 ne les ont pas encore atteints.



La cartographie des stades de l'ensemble des parcelles observées depuis le 31 mai est présentée en annexe.

PYRALES

Chrysalidation

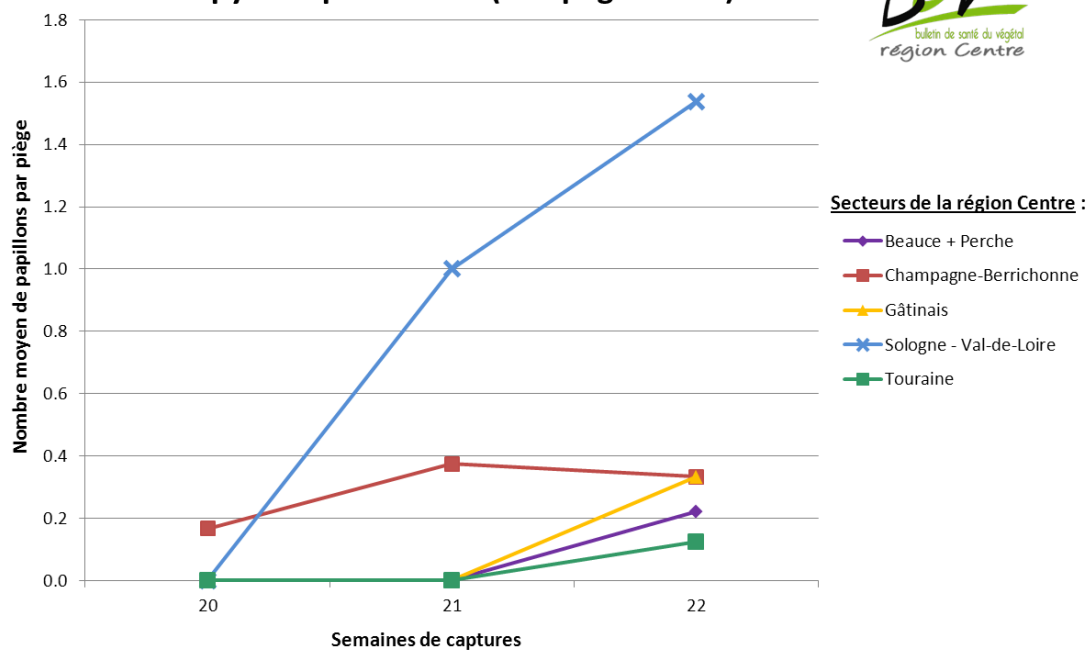
A Saint-Genouph (37), aucune chrysalide n'a été observée cette semaine. En revanche, sur le site d'Ouzouer-le-Marché, le taux de chrysalidation a progressé car il atteint 15% à la date du 4 juin.

Suivi des vols

Depuis le 31 mai, 29 pyrales sur 41 pièges phéromones relevés ont été capturées, soit en moyenne 0,7 papillons par piège pour l'ensemble de la région. Contrairement à la semaine dernière, tous les secteurs sont concernés par le début du vol. Comme chaque année, c'est le secteur Sologne-Val-de-Loire qui a été le plus précoce. C'est également cette zone qui totalise le plus de captures cette semaine avec environ 1,5 individus par piège (cf. graphique).

Aucune capture pour le piège lumineux du Loir-et-Cher.

Moyenne hebdomadaire du nombre de captures de pyrales par secteur (campagne 2012)



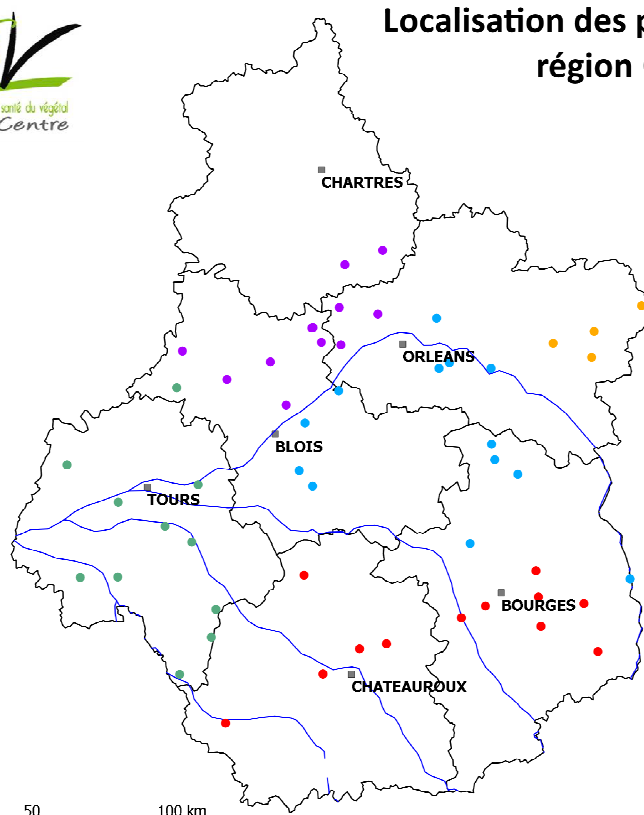
Secteurs de la région Centre :

- ◆— Beauce + Perche
- Champagne-Berrichonne
- ▲— Gâtinais
- ×— Sologne - Val-de-Loire
- Touraine



Localisation des pièges pyrales en région Centre

Le 05/06/2012



Légende

Secteurs de la région Centre :

- Beauce + Perche
- Champagne-Berrichonne
- Gâtinais
- Sologne - Val-de-Loire
- Touraine

Agnès Tréguier
ARVALIS - Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Indications climatiques

Malgré la baisse des températures depuis la fin du week-end, les cumuls à la date du 5 juin sont supérieurs à la médiane avec en moyenne +15 Degré-Jour (base 10), soit environ 3 jours. Les fortes chaleurs de la semaine dernière ont donc permis de renforcer l'avance déjà constaté dans le précédent BSV.

D'après les prévisions, cet écart à la médiane devrait se maintenir au moins jusqu'au 9 juin.

SESAMIES

Une sésamie relevée cette semaine dans un piège lumineux d'Indre-et-Loire. Pas de captures pour les 5 pièges phéromone relevés.



PUCERONS

Une parcelle d'Indre-et-Loire sur 8 observées est signalée avec 1 à 10 *Metopolophium d.* par plante. Le stade de cette parcelle étant de 7 feuilles, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Sur 12 observations, *Sitobion a.* est signalé sur 3 parcelles à 8 feuilles (Cher) avec une présence comprise entre 1 à 10 individus par plante. Ces situations ne sont donc pas à risque.

Parmi les cuvettes installées sur une parcelle de chaque département de la région, seule celle du Loiret a capturé 2 *Metopolophium d.* et 1 *Sitobion a.*. La situation « pucerons » est donc calme pour l'ensemble de la région.

Seuil de nuisibilité

ESPECE :	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
<i>Metopolophium dirrhodum</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.

AUTRES OBSERVATIONS

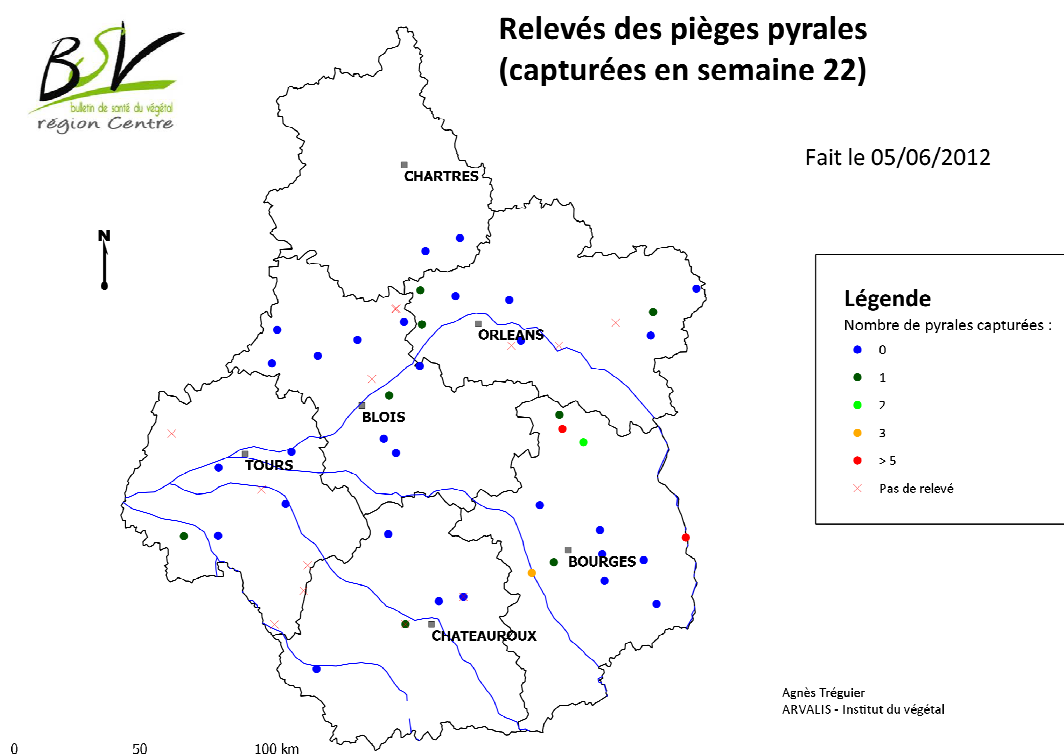
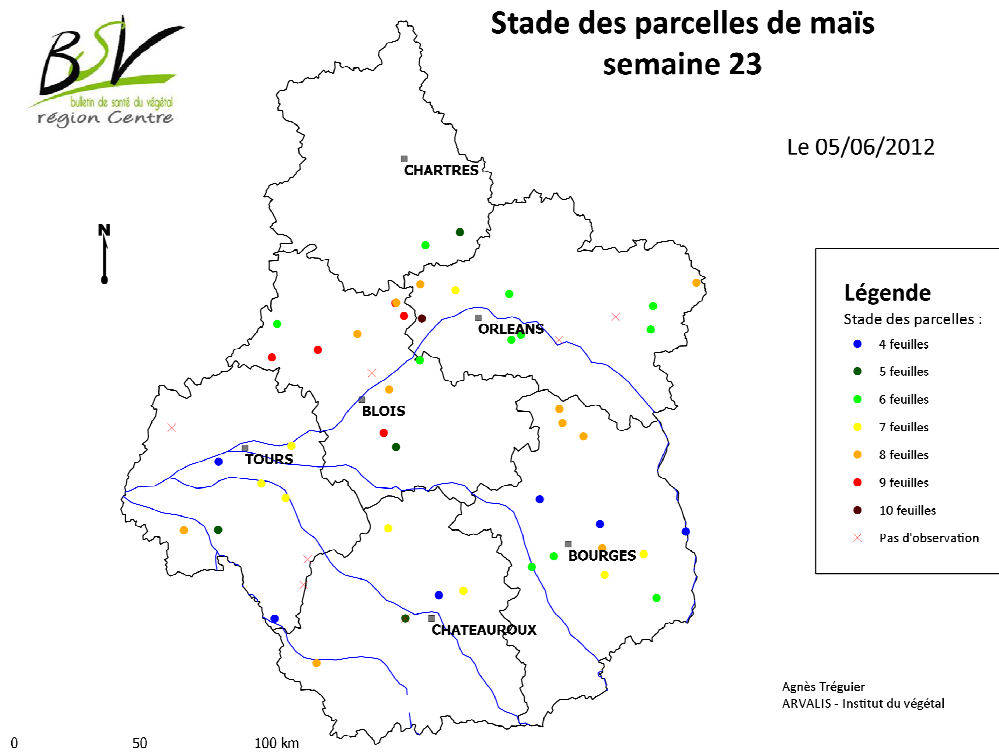
3 parcelles sont notées avec de faibles dégâts de corbeaux (1%) : 1 dans le Cher et 2 en Indre-et-Loire.

Présence de limaces signalée sur 4 sites :

- 2 dans le Cher avec très peu de dégâts,
- 1 en Indre-et-Loire et 1 dans le Loiret avec quelques dégâts (<20%).

Signalement sur une parcelle de Touraine de dégâts de cicadelles vertes : 1% des F1 touchées.

Annexes



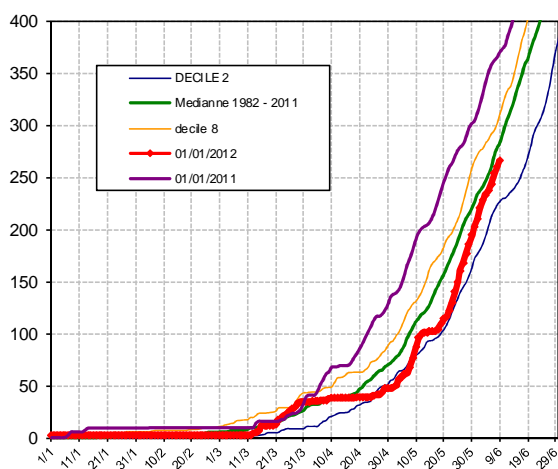
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

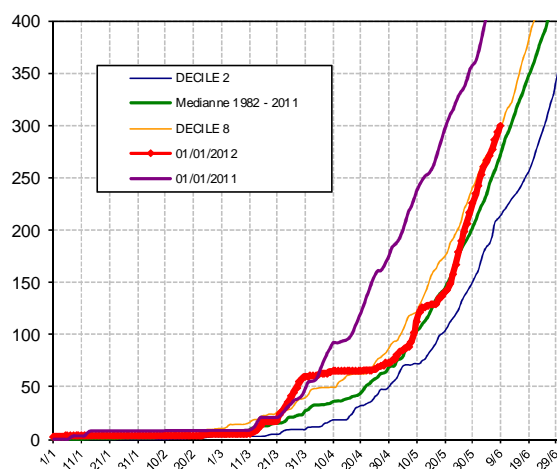
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2012)

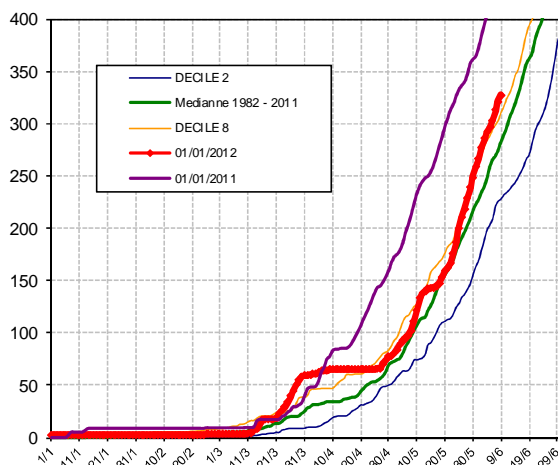
3601 01/01/2012 CHATEAUROUX-DEOLS



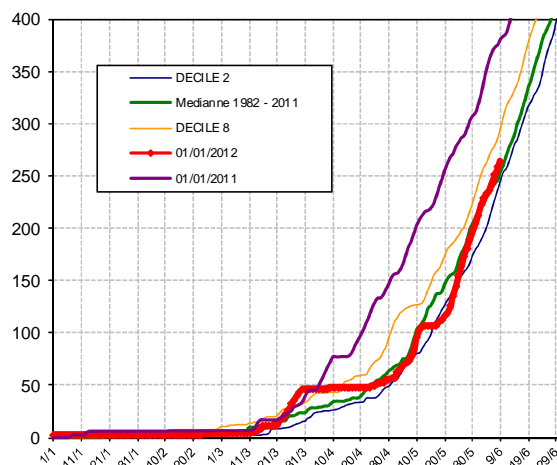
3701 01/01/2012 TOURS-PARCAY-MESLAY



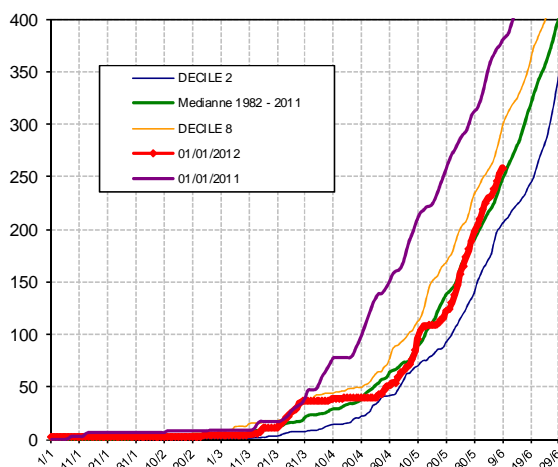
1801 01/01/2012 BOURGES



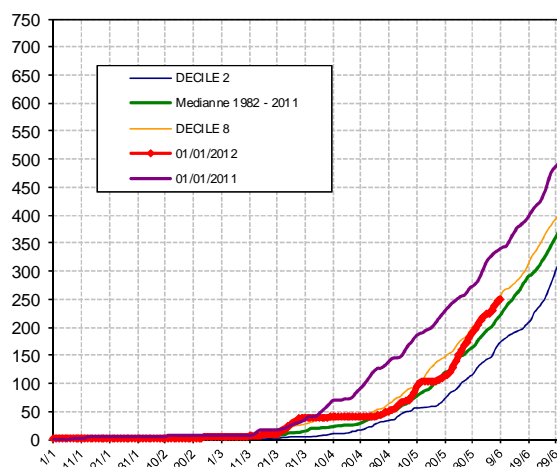
4102 01/01/2012 VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



4501 01/01/2012 ORLEANS-BRICY



2801 01/01/2012 CHARTRES-CHAMPHOL



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018.